

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 mai 2015

L'an deux mille quinze et le 27 du mois de mai
Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué en Séance Ordinaire s'est réuni sous la présidence de Mme LANOISELET Dominique, Maire

Les Conseillers présents : M. Daniel DUPLESSIS - Mme Bernadette PLANCHE - M. Pascal FLORET – Mme Marie-France DRILLIEN - M. Jean-Pierre FARAH – M. Bernard BREDEL - Mme Martine PIFFAUT – Mme Brigitte GAUDILLAT —M. Fabrice PINIER – M. Ludovic BOULAY –Mme Isabelle THOMAS - Mme Nelly DUSSON –M. Bernard SIMONET - Mme Marie-Rose DESBRIERE

Excusés : Mme Valérie DUBOIS – M. Yvan RENONCIAL – M. Laurent COGNARD -Mme Marie-Christine DOUCET

Pouvoirs : M. Laurent COGNARD pouvoir écrit à M. Pascal FLORET
Mme DOUCET Marie-Christine pouvoir écrit à Mme Bernadette PLANCHE
M. Yvan RENONCIAL pouvoir écrit à Mme Marie-France DRILLIEN
Mme Valérie SAVOY pouvoir écrit à Mme Dominique LANOISELET

Secrétaire de séance : M. Jean Pierre FARAH

Madame le Maire remercie tous les conseillers municipaux pour leur présence.

Approbation du compte rendu de la réunion du 10 avril 2015

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.
Madame le Maire remercie Madame DUSSON qui était la secrétaire de séance.

Madame le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant un projet de vœu de soutien à l'implantation de Center Parc, Accord à l'unanimité des membres présents.

Lecture des vœux par Madame le Maire.

Monsieur Simonet souligne que ce sont des vœux à charges que l'on se prononce ou pas. Il n'y a pas eu de vrai débat, c'est un projet qui a été mené de force, pas de règle démocratique. Il n'apporte pas son soutien au terme "ultra terrorisme".

Monsieur Farah informe qu'une procédure de concertation est faite avec Pierre et Vacances.

Monsieur Duplessis qui assiste aux réunions de concertation ajoute que : "le Rousset" est dans le SCOT du Pays du Chalonnais, les échanges sont vifs, Pierre et Vacances ne s'est pas encore prononcé (étude de faisabilité). Le 05 juillet 2015 débute l'étude de concertation qui devrait durer 4 mois. Monsieur Duplessis souligne qu'il ne faut pas être hostile à ce projet, qui valorisera la Saône et Loire, ainsi que le développement économique.

Madame Piffaut n'est pas hostile sur le principe et se prononcera favorablement simplement parce qu'elle fait confiance à nos élus.

Vœu de soutien, le Conseil Municipal donne son accord moins une abstention.

Tickets de cantine

Madame Planche informe qu'à compter de la rentrée 2015, une nouvelle organisation sera mise en place pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. L'inscription se fera pour le mois, sur un portail dédié aux familles. Une note d'information a été remise à chaque famille, Madame Desbriere qui souhaite connaître la suite donnée aux questionnaires envoyés aux familles. Madame Planche informe que tous les questionnaires ne sont pas encore tous revenus et qu'une réunion sera faite pour faire le point.

Madame le Maire propose de changer le prix du repas du restaurant scolaire actuellement à 3.40 €, il serait fixé à 3.50 € à partir de la rentrée scolaire prochaine. Les tickets de garderie périscolaire resteront inchangés.

Accord du Conseil Municipal moins une abstention.

Madame Planche annonce que le PEDT est renouvelé un an. Des associations sportives sont prêtes à prendre en charge des groupes à condition d'avoir des créneaux au gymnase.

Changement de nom inscrit sur la concession du droit d'extraction de carrière de pierres

En effet la Société "les Pierres Bourguignonnes" cédera ses actifs à la Société Sogepierre à compter du 30 juin 2015, il convient donc de modifier les noms de la convention signée entre la Commune et les Pierres Bourguignonnes afin que la Société Sogepierre bénéficie des mêmes droits d'extraction des carrières appartenant à la commune.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Traitement informatisé dénommé "TIPI" pour le paiement des tickets de cantine et de garderie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction Générale des Finances Publiques met en œuvre un traitement informatisé dénommé « TIPI » (Titres Payables par Internet) dont l'objet est la gestion du paiement par internet des titres de recettes et factures de régie émis par la Commune. Ce service permettra le paiement en ligne des factures de garderie et de cantine.

Une convention dénommé TIPI sera signée entre la DGFIP et la Commune (chaque parent qui désire ce mode de règlement recevra un identifiant).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- La mise en place du projet « TIPI » dans les conditions exposées
- D'autoriser le Maire à signer la convention relative à ce projet.

L'exécution de la présente convention pourra être interrompue en cas de force majeure, elle est conclue pour une durée indéterminée, et pourra être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties.

La commune prendra en charge les coûts du commissionnement liés à l'utilisation de la carte bancaire, qui rémunère l'ensemble du dispositif interbancaire.

Nomination d'un coordonnateur communal, responsable du recensement des habitants de notre commune.

Le dernier recensement date de 2011 sur la Commune, le prochain se réalisera en 2016 car la périodicité est de 5 ans.

Le Maire doit prendre un arrêté fin mai pour nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte de recensement. Cela nécessite une grande disponibilité, être à l'aise avec les outils informatiques simples.

Madame le Maire a sollicité Monsieur Bernard BREDEL qui a accepté cette charge, le remercie d'avoir accepté spontanément cette tâche supplémentaire et de son implication au sein de notre commune puis laisse la parole à Monsieur Bredel.

Monsieur Bredel explique que par le passé il a déjà été coordonnateur (et avait suivi une formation en ce sens) dans un autre département qui comptait une trentaine de village. Il était responsable de la formation des agents et du recrutement.

Accord à l'unanimité des membres présents de la délibération et de l'arrêté de nomination de Monsieur Bredel.

Madame le Maire informe qu'il faudra également recruter des agents recenseurs. Ces agents ne devront pas exercer de fonctions électives. Ils devront avoir une grande connaissance du village, être connu afin que les personnes âgées leur ouvrent leurs portes et surtout être très disponibles pendant cette collecte qui durera 11 jours du 21 janvier au 20 février 2015.

L'idéal serait le recrutement de chômeurs qui réunissent les compétences que Madame le Maire viens de citer.

Madame le Maire fait appel aux connaissances du Conseil Municipal sur des buxynois afin de lui communiquer des noms de Buxynois.

Réserves communales de sécurité civile

Cette réserve est mise en place en cas de catastrophes, de sinistre.

Elle a un rôle d'accueil et de soutien des sinistrés, de gestion des dons en matériel et d'idée au retour à la vie normale. Nous devons statuer sur la mise en place de cette réserve communale de sécurité civile.

Un arrêté précisera les missions et l'organisation ainsi qu'un référent sur la commune qui doit signer un acte d'engagement

Madame le Maire propose de nommer Monsieur Pascal Floret qui est déjà notre responsable sécurité.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Attribution d'un logement communal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le logement au-dessus de la Trésorerie est loué depuis avril.

Présentation des travaux

Monsieur Pascal FLORET fait le point sur les travaux :

- Eglise : les travaux devraient normalement être terminés pour le 14 juillet. Madame le Maire signale que concernant la souscription le montant récolté au jour d'aujourd'hui d'environ 3000 €. Des plaquettes sont à disposition à la Mairie.
- lotissement de Chanteraine : travaux bien engagés, reste la voirie à terminer
- La société Eiffage a posé des joints sous les tampons rue de la Gare
- Enrobé ERDF Grande Rue et Place de la Tour
- Travaux DBTP pour le compte de la SAUR, rue haute de la gare, grande rue, rue des juifs. Les travaux devraient être terminés pour fin juin.
- Pose du panneau graphique le 25 juin 2015, Place du Carcabot
- Prochaine réunion de travaux le 13 juin 2015:
 - rendez-vous directement au gymnase des Raveaux pour la visite à 8 H30
 - visite du futur chemin piétonnier, Négociation en cours avec Monsieur Perret du Cray
 - visite de l'Eglise

La nouvelle centrale d'air de la Salle de baranges a été installée (suite des inondations)

Une réunion sur l'accessibilité des ERP a eu lieu le 20 avril 2015, à laquelle était conviée tous les commerçants et animée par Messieurs Laforest et Brunier-Coulin, référents accessibilité à la DDT lors de cette rencontre. Les dossiers cerfa "agenda d'accessibilité programmé" et la notice ont été remis.

Travaux effectués par les Services Techniques :

- Broyage -tonte
 - Nettoyage de la Fontaine Place du Carcabot
 - Fleurissement d'été
 - Serrure au tennis
- Maison de Monsieur LAKKIMI (anciennement maison de Monsieur Cornette) : au vue du rapport d'expertise judiciaire rendu par Monsieur Hanotte, expert mandaté par le tribunal de Dijon, Monsieur Lakkimi a été mis en demeure de faire cesser le péril imminent résultant de l'état dudit immeuble. Si les travaux ne sont pas exécutés sous 8 jours, une entreprise est prête à intervenir pour entreprendre la démolition de ce qui préconisé dans le rapport.

Les frais d'expertise à la charge de la commune s'élèvent à 658.02 €

Organisation des festivités des 13 et 14 juillet

La Commission sport culture et manifestations est en charge des festivités du 13 juillet.

Madame Marie France Drillien explique que deux devis ont été établis pour le feu d'artifices, Pyragric et Monsieur Queneau.

Pyragric a été retenu pour un montant de 6 500 € (lampions fournis)

Monsieur Bredel informe que la soirée sera animée par Anim +, DJ (400 €), durant le feu d'artifice une musique classique devrait être mise en place en relation avec le feu.

Repas champêtre avec le Comité des Fêtes et Buvette avec le Rugby

Le trajet sera identique à l'année précédente.

14 juillet : rendez-vous à 8 h 00 dans la salle de baranges pour la distribution des brioches

Un point plus détaillé sera fait au prochain Conseil Municipal.

Voyage des aînés

Madame Planche informe que le voyage des aînés aura lieu le 10 juin 2015 au cabaret de Plombière les Dijon. 124 inscriptions. Le départ est fixé à 10 h 00, place du Champ de foire.

Réorganisation des services sociaux du conseil départemental

Explications données par Madame Planche : Depuis le 11 mai 2015, le service social du Conseil Départemental a été réorganisé. Mademoiselle Amelin n'intervenant plus sur le canton de Buxy. Trois travailleurs sociaux interviendront sur le canton. Mesdames Ballot et Terreau s'occupent des personnes bénéficiant d'un accompagnement (Pôle accompagnement) et Mademoiselle Clavelin les interventions ponctuelles (pôle accueil)

Développement durable-énergie

- Monsieur Jean Pierre Farah avec Monsieur Bernard Simonet informent le Conseil Municipal sur l'avancement de l'étude de Monsieur Charly Foucault de l'ATD portant sur l'analyse des consommations sur 3 ans d'électricité et de gaz naturel des bâtiments communaux ainsi que sur l'éclairage public.

Cette étude sera présentée lors du prochain Conseil Municipal avec les premières pistes d'action.

Divers

- Soirée cabaret le samedi 20 juin 2015 à la Salle des Fêtes, organisée par le Comité des Fêtes.
- Fête de la musique le 21 juin, un concert organisé par les commerçants sera donné place de la tour. Un arrêté de fermeture à la circulation de la route départementale située place de la Tour Rouge sera pris à cet effet.

- Inauguration du Caveau de la cave des vigneron en présence de Miss de France et de Miss Bourgogne. La cave coopérative a un partenariat avec le Comité Miss France.

- Brillante victoire des juniors (-18 ans) du Club de rugby à Villeneuve d'Ascq (59), victorieux en finale contre l'équipe de Senlys du challenge nord-est.

- Des conférences organisées par l'agence d'urbanisme, dont deux seront organisées à Buxy. La liste des prochaines conférences sera envoyée au Conseil Municipal par mail.

- Fête du bateau ivre le 14 juin 2015, Madame le Maire a consenti le prêt de la Salle de Baranges, la salle du Parc et réservé le parking.

- Concert des Coquins d'accord le 30 mai 2015 à 20 h 30, Salle des Fêtes de Buxy

- Prochain Conseil Municipal le 30 juin 2015 à 19 h 30

Dominique LANOISELET
Maire de BUXY